

Rapport public Parcoursup session 2020

Université de La Rochelle - Licence - Langues étrangères appliquées - Langues Etrangères Appliquées (LEA) : anglais - espagnol - portugais (3076)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de La Rochelle - Licence - Langues étrangères appliquées - Langues Etrangères Appliquées (LEA) : anglais - espagnol - portugais (3076)	Jury par défaut	Tous les candidats	144	641	452	569	19	20

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

En complément des attendus ci-dessus, les candidats devront également :

- Manifester un réel intérêt pour les langues et avoir les compétences et savoirs nécessaires en anglais et en espagnol.
- Démontrer un réel intérêt pour les sociétés, les cultures et l'actualité du continent américain, nord et sud, et pour ses relations avec le reste du monde.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Vous souhaitez devenir spécialiste linguistique de l'aire des Amériques ?

Cette licence est faite pour vous.

Orientée vers les échanges internationaux et la connaissance du monde professionnel, cette licence vous permettra d'acquérir les compétences linguistiques, économiques, juridiques et culturelles nécessaires pour travailler dans des entreprises à fort potentiel international ou poursuivre des études en master.

La réussite au diplôme nécessite d'avoir fait de l'anglais et de l'espagnol depuis le collège, en LV1 ou en LV2. A l'inverse, un niveau débutant en Portugais est accepté.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site :

-
<https://formations.univ-larochelle.fr/licence-lea-anglais-espagnol-portugais>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

L'examen des voeux est fondé sur les notes et moyennes de première et terminale et sur les résultats aux épreuves anticipées du bac.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Une attention particulière doit être portée sur l'adéquation entre le projet d'études et/ou professionnel et la formation. Les candidats doivent impérativement avoir étudié l'espagnol.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes et moyennes de première et terminale.	Notes et moyennes obtenues dans les disciplines non scientifiques (langues, histoire géographie, français, philosophie) et disciplines d'application (sciences économiques, droit, gestion).	Moyennes et notes de première et terminale et aux épreuves anticipés du bac.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences rédactionnelles et orales.	Résultats en langues, français, histoire géographie, philosophie.	Moyennes en première et terminale.	Important
Savoir-être	Autonomie, méthode de travail.	Autonomie, capacité à s'investir, curiosité intellectuelle.	Notes et moyennes de première et terminale.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et connaissance de la formation.	Adéquation entre le projet d'études et/ou professionnel et la formation.	Notes et moyennes de première et terminale.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Non pris en compte.		Non pris en compte.	Non pris en compte.

Signature :

Jean Marc OGIER,
Président de l'établissement Université de La Rochelle